



MARCO-EN-BAROEUL
UN ART DE VIVRE



NOËL CHEZ MON COMMERÇANT

NOMBREUX LOTS À GAGNER*

(VÉLOS ÉLECTRIQUES, VOYAGES, BONS D'ACHATS, MENUS RESTAURANTS...)

TIRAGE AU SORT TOUS LES VENDREDIS

(30 NOVEMBRE & 7, 14 ET 21 DÉCEMBRE 2018)

* EXTRAIT DU RÈGLEMENT AVEC DÉTAIL DES LOTS AU VERSO



marcq-en-baroeul.org

@villede marcq



BULLETIN DE PARTICIPATION

À DÉPOSER DANS L'URNE PRÉVUE À CET EFFET CHEZ VOTRE COMMERÇANT

NOM :

CACHET DU COMMERÇANT

PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

JE SUIS MAJEUR

Je suis Marcquois(e) : Je m'inscris à la lettre d'information pour recevoir l'actualité hebdomadaire de ma Ville.

Je m'inscris à «Alerte SMS» (service gratuit). En renseignant mon numéro de téléphone portable, je reçois en temps réel, par SMS, les informations importantes de ma Ville (travaux de voirie, séances de conseil municipal, risques d'inondations...).

Extrait du règlement des animations commerciales mises en place par la Ville de Marcq-en-Barœul à l'occasion des fêtes de fin d'année 2018

Article 2 : Critères de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure déposant le bulletin de participation remis dans l'un des commerces marquois participant.

Une urne sera remise à cet effet par les services de la Ville à chaque commerçant participant. Le bulletin de participation devra y être déposé après avoir été renseigné du nom de l'enseigne et des coordonnées complètes de la personne participant à la loterie (nom, prénom, adresse postale, mail et téléphone).

La participation au jeu est limitée à un bulletin / foyer / semaine / commerce.

Article 3 : Tirage au sort

Le jeu est décliné en 4 tirages au sort :

1. Les bulletins récoltés du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 à 12 heures (fuseau horaire France métropolitaine), sont mis en jeu pour le tirage au sort du vendredi 30 novembre 2018.
2. Les bulletins récoltés du vendredi 30 novembre après-midi au vendredi 07 décembre 2018 à 12 heures (fuseau horaire France métropolitaine) sont mis en jeu pour le tirage au sort du vendredi 07 décembre 2018.
3. Les bulletins récoltés du vendredi 07 décembre après-midi au vendredi 14 décembre 2018 à 12 heures (fuseau horaire France métropolitaine) sont mis en jeu pour le tirage au sort du vendredi 14 décembre 2018.
4. Les bulletins récoltés du vendredi 14 décembre après-midi au vendredi 21 décembre 2018 à 12 heures (fuseau horaire France métropolitaine) sont mis en jeu pour le tirage au sort du vendredi 21 décembre 2018.

Les services de la Ville se chargent de centraliser l'ensemble des bulletins déposés chez les commerçants participants en prévision de chaque tirage au sort. Il sera procédé aux tirages au sort dans différents lieux de la Ville de Marcq-en-Barœul.

Article 4 : Lots mis en jeu

Les lots mis en jeu à l'occasion de l'ensemble de ces tirages au sort sont les suivants :

1 bon d'achat d'une valeur de 100€ à la librairie La Forge, 15 place du général de Gaulle - **1 bon d'achat d'une valeur de 100€ chez Tea Tap**, 8 rue des Houblons - **1 carte de 10 entrées d'une valeur de 105€ chez Block Out**, 395 rue du général de Gaulle - **1 formule groupe d'une valeur de 120€ chez Drone Aréna**, 25 rue des Houblons - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 136€ à La Salle à Manger**, 287 bd Clemenceau - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 40€ au restaurant Le Quesne**, 101 av de la Marne - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 60€ au restaurant Le Mercure**, 157 av de la Marne - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 76€ au restaurant Le petit boulevard**, 851 av de la République - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 150€ à l'Auberge de la Garenne**, 17 Chemin de Ghesle - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 110€ au restaurant de l'Hippodrome**, bd Clemenceau - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 72€ à l'estaminet de la ferme aux oies**, 101 pave stratégique - **1 repas pour 2 personnes d'une valeur de 60€ à l'îlot des saveurs**, 53 rue de Menin - **1 week-end à Amsterdam d'une valeur de 650€ avec l'agence Tournor club Med**, place Lisfranc - **1 week-end à Paris d'une valeur de 500€ avec l'agence Cap 5**, place Lisfranc - **1 week-end à Londres d'une valeur de 500€ avec l'agence Tui**, place du Général de Gaulle - **1 journée à Disneyland pour 4 personnes d'une valeur de 450€ avec l'agence Jet Tours**, bd Clemenceau - **4 vélos électriques de chez cycles Février d'une valeur unitaire de 1 199€**, 302 av Delattre de Tassigny.

L'annonce des gagnants se fera lors de la remise des lots. Si les gagnants ne sont pas présents, ils seront contactés par téléphone et invités à venir retirer leur lot en Mairie jusqu'au 31 janvier 2019.

Le présent règlement est déposé auprès SCP Jean-Philippe Lucet, Huissier de justice, 3 Rue des Jasmins, 59000 Lille
Il est également disponible en Mairie et peut être envoyé sur simple demande.